

BULLETIN MUNICIPAL

ETAT-CIVIL

Naissances

- Le 15 septembre : Audrey GOMES DE SA, Inizibian.
- Le 1^{er} octobre : Arthur JAFFRELOT, 1 Le Clos du Bourg.

Mariage

- Sébastien GUILLOU, étudiant-chercheur en physique-chimie, et Karine EMILY, technicienne de laboratoire, domiciliés 14, Grande Rue à LA VILLE-DU-BOIS (91) et résidants « Croas-Ver » à PLOUNEVENTER.

Décès

- Le 26 septembre : Rémy-Yves BLEUNVEN, 58 ans, Rue du Penquer.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes nés entre le 1^{er} mars 1991 et le 28 février 1992 sont invités à passer à la Mairie pour ***vérifier*** leur inscription sur les listes électorales.

Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune sont également invitées à se présenter à la Mairie pour ***demande*** leur inscription.

RECENSEMENT DU CITOYEN

Rappel : Les jeunes garçons et filles sont invités à passer à la Mairie, munis de leur livret de famille, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, en vue de leur recensement militaire.

SITE INTERNET

Le site internet de la commune est en ligne ! Des mises à jour sont effectuées régulièrement. Retrouvez notamment le bulletin chaque mois en avant-première sur :

www.plouneventer.fr

AUX JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI

La conseillère technique de la Mission Locale tiendra sa prochaine permanence, à la Mairie, le **mercredi 4 novembre de 9h à 11h**.

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale (formation, emploi...). Pour prendre rendez-vous : 02.98.68.35.86.

COMMUNIQUE

La lyonnaise des eaux va effectuer une vérification des poteaux incendie à partir du lundi 26 octobre (une semaine).

Consécutivement aux manœuvres des poteaux, il est procédé à des purges. Généralement, la qualité de l'eau se rétablit vite, dans un délai de 3 à 4 heures après manœuvre.

Toutefois, si le phénomène devait persister, contactez le 0810 398 398 ou après 17h le 0810 898 898.

La **relève des compteurs d'eau** se fera **du jeudi 29 octobre au mardi 3 novembre 2009** sur la commune.

RELAIS ACCUEIL DES PARENTS ET DES ASSISTANTES MATERNELLES

- o Prochaines permanences, en Mairie les **jeudis 5, 12 et 26 novembre de 9h à 12h**.
- o Temps d'éveil pour les enfants : jeudi 19 novembre

Renseignements et inscriptions au 02.98.24.97.15 ou sur adaje-landivisiau@wanadoo.fr

**A l'approche des fêtes de fin d'année, les animatrices du RPAM vous proposent
le spectacle « le petit Fennec » (compagnie marmailart)**

le mardi 24 novembre, salle mil ham à Plouzévéde

Deux séances sont proposées : A 9h30 et à 10h30

Les places sont limitées, veuillez vous inscrire auprès des animatrices du Relais.

ENQUETE PUBLIQUE

Projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'ELORN
(en application de l'article L212-6 du code de l'environnement)

L'enquête est ouverte **jusqu'au 20 novembre 2009** inclus en mairies de BODILIS, BOHARS, BREST, COMMANA, DAOULAS, DIRINON, GOUESNOU, GUILERS, GUIMILIAU, GUIPAVAS, HANVEC, IRVILLAC, LA FOREST LANDERNEAU, LAMPAUL GUIMILIAU, LANDERNEAU, LANDIVISIAU, LANNEUFRET, LA MARTYRE, LA ROCHE MAURICE, LE RELECQ KERHUON, LE TREHOU, L'HOPITAL CAMFROUT, LOC EGUINER, LOCMELAR, LOGONNA DAOULAS, LOPERHET, PENCRAN, PLOUDIRY, PLOUEDERN, PLOUGASTEL DAOULAS, PLOUGOURVEST, PLOUNEVENTER, PLOUZANE, SAINT DIVY, SAINT ELOY, SAINT SAUVEUR, SAINT SERVAIS, SAINT THONAN, SAINT URBAIN, SIZUN, TREFLEVEZ, TREMAOUEZAN.

Pendant toute la durée de l'enquête, les tiers intéressés pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies précitées, consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par écrit au nom du commissaire-enquêteur en mairie de LANDERNEAU, désignée comme siège de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur, recevra les déclarations des tiers :

- | | | |
|--------------------------------|------------------|--------------------------|
| - le mardi 27 octobre 2009 | de 9H00 à 12H00 | en mairie de SIZUN |
| - le vendredi 30 octobre 2009 | de 14H00 à 17H00 | en mairie de LANDIVISIAU |
| - le mardi 3 novembre 2009 | de 9H00 à 12H00 | en mairie de LANDERNEAU |
| - le vendredi 6 novembre 2009 | de 9H00 à 12H00 | en mairie de DAOULAS |
| - le mardi 10 novembre 2009 | de 13H30 à 16H30 | en mairie de PLOUEDERN |
| - le vendredi 13 novembre 2009 | de 14H00 à 17H00 | en mairie de BREST |
| - le mardi 17 novembre 2009 | de 14H00 à 17H00 | en mairie de LANDIVISIAU |
| - le vendredi 20 novembre 2009 | de 14H00 à 17H00 | en mairie de LANDERNEAU |

Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance en mairie et en préfecture du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur. Les personnes concernées désirant obtenir communication de ces rapports et conclusions devront en exprimer la demande auprès du préfet du Finistère.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Ont déposé une déclaration préalable

LA TRADITION BRETONNE pour un rhabillage de façade , 21 place de l'église.

M. KERFOURN Gérard pour un abri de jardin, 5 rue de Mézarnou.

Ont déposé un permis de construire

M. LE MENN David et Mlle LE JEUNE Karine pour une habitation, lotissement de Croas Hir.

Ont obtenu un permis de construire

M. VOURC'H Louis pour l'extension d'un habitation, Quelléron.

EARL BRANELLEC pour des locaux techniques à Kergréguen.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT CCPL

FELICITATIONS à M. et Mme Jo Pinvidic de Penguilly, pour leur 1^{er} prix au concours de fleurissement de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, dans la catégorie « Exploitations agricoles ».

COLLECTE DE FERRAILLE

Toutes les personnes désirant se débarrasser de carcasses automobiles, gazinières, réfrigérateurs, machines à laver, machines agricoles... sont invitées à s'inscrire en Mairie, pour **le samedi 14 novembre**, dernier délai.

POINTS-TRI OU DECHARGES PUBLIQUES ?



Malheureusement, un exemple parmi tant d'autres ...

Suite à l'incivilité des uns et des autres, les employés communaux passent un temps considérable à nettoyer les abords des différents points-tri de la commune. Autant de temps qui pourrait être utilisé à des fins plus utiles ! Les trieurs sont de plus en plus nombreux mais le geste de tri rime trop souvent avec incivilité; quel gâchis !

Les responsables ? Monsieur et Madame tout le monde. Sous prétexte qu'un tel a déposé un carton près des conteneurs, on s'autorise aussi à déposer un carton en se disant « oh je dépose juste un carton, ce n'est pas bien grave, il sera ramassé de toute façon ! ». Et c'est l'effet « boule de neige » : en un week-end, un point-tri devient une décharge sauvage ! Nous rappelons que l'abandon de déchets sur la voie publique est passible de poursuites. Et pour rappel, les cartons doivent être déposés en déchèterie, dont l'accès est gratuit ...

Aujourd'hui, le traitement des déchets dans des conditions environnementales acceptables coûte suffisamment cher. Inutile d'alourdir la facture en ajoutant une note de frais pour réparer les gestes d'incivilités des citoyens. Lorsque les pollueurs ne sont pas identifiables, c'est le contribuable qui finit par en faire les frais, car tout le monde le sait, tout finit toujours pas se payer ... d'une façon ou d'une autre.

CONTACT : CCPL (TEL : 02 98 68 42 41 - ou s.sunak@pays-de-landivisiau.com)

DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00

BODILIS – Kervennou : 02 98 68 99 99.

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DANGEREUX

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 prévoit que les propriétaires ou les détenteurs de chiens d'attaque (1^{ère} catégorie) et de chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie) doivent obtenir **un permis de détention** au plus tard **pour le 31 décembre 2009**. Cette nouvelle procédure se substitue au régime simple de déclaration.

La délivrance de ce permis par les maires est subordonnée à la production des pièces suivantes :

- Attestation spéciale établie par l'assureur,
- Attestation d'aptitude à la détention d'un chien de 1^{ère} OU de 2^{ème} catégorie, délivrée après suivi d'une formation portant sur l'éducation et le comportement canins et prévention des accidents. La liste des personnes est disponible sur le site INTERNET de la Préfecture à la rubrique « vos démarches-police administrative- chiens dangereux », ainsi qu'à la rubrique « actualités ».
- Pour l'animal : certificat d'identification de l'animal, certificat de vaccination antirabique, certificat vétérinaire de stérilisation (animaux de 1^{ère} catégorie), évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire habilité.
Evaluation effectuée lorsque le chien est âgé de plus de huit mois et moins de douze mois.

Avis pour le prochain bulletin

Ils sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par E.mail : commune-plouneventer@wanadoo.fr pour le **vendredi 13 novembre**, dernier délai.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.

Il est rappelé aux associations que leur article ne doit pas dépasser une demi page, sauf évènement exceptionnel.

Informations associatives

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Manifestations supplémentaires

samedi 13 février : LOTO du Vélo-Sport

Samedi 20 et dimanche 21 mars : Rando VTT organisée par le Vélo-Sport

CENTRE DE LOISIRS ST DERRIEN – ST SERVAIS – PLOUNEVENTER

Tel : 02.98.68.19.21 ou portable : 06.66.43.46.42

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Espace de la Fontaine à SAINT DERRIEN

Lundi 2 novembre

Matin : Porto message

Après-midi : Rencontre inter génération



Mardi 3 novembre

Matin : Mini fondants au chocolat

Après-midi : Gym-Khana

Salle polyvalente à SAINT-SERVAIS

Mercredi 18 novembre

Matin : Feuilles à feuilles

Après-midi : Courses d'escargots



Mercredi 25 novembre

Matin : Joyeux compères

Après-midi : Signets à pompons



Dimanche 15 novembre

Salle polyvalente

De 9h à 17h



BÉBÉ PUCES



FOIRE AUX JOUETS

Réservations au 02.98.68.44.75

Prix : 3.50 € le mètre linéaire

Organisé par le centre de loisirs de St Derrien - St Servais- Plounéventer

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA B.A.N.

Les modifications intervenues dans les statuts de l'association des riverains de la B.A.N permettent, désormais, d'adhérer gratuitement à l'association.

Il suffit pour cela de faire acte d'adhésion, par famille, en adressant le coupon-réponse ci-dessous au secrétaire de l'association des riverains de la B.A.N : **Alain Herry - Bourg - 29400 St Derrien** ou à la secrétaire adjointe : **Annie Porhel-Kerneis - 14 Maner-Soul - 29400 Bodilis**

L'adhésion du plus grand nombre, ne serait-ce que par solidarité avec les riverains les plus touchés, donnera davantage de poids à l'association, et permettra d'autant plus la protection des riverains contre les nuisances.

Nous rappelons que vos interventions et les actions de l'association ont permis d'obtenir que la moitié des vols d'ASSP (appontage simulé sur piste) soit réalisée ailleurs (Nîmes, Lann-Bihoué) et que ces mêmes vols, la nuit, ne soient plus pratiqués en rotation continue : désormais, les avions vont en diverses directions et reviennent en suivant des trajets différents.

Pour faciliter le travail, les adhésions vaudront pour 4 ans.

Nous vous remercions de votre solidarité.

Rappel : *pour vous plaindre, si vous souffrez du bruit et des odeurs, n'hésitez pas à appeler :*

- *l'officier des relations publiques de la B.A.N au : 02-98-24-26-71*
ou le : 02-98-24-24-12 (Mr Deniel)
- *l'opérateur contrôleur : 02-98-24-26-32 à partir de 18h*

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes représentées :

LA BOULE PLOUNEVENTERIEENNE

L'assemblée générale du club de pétanque se tiendra le **vendredi 13 Novembre** à 20h00 à l'Espace Sklérijenn.

Au programme : essai des nouvelles tenues, prise et règlement des licences pour la saison 2010.

Toutes les personnes intéressées par la pratique de la pétanque en compétition sont les bienvenues, un buffet froid clôturera cette assemblée.

Rappel : entraînement ouvert à tous le mercredi à 19h30 à l'abri pétanque.

OXYGENE

Nouveau bureau :

Président : Antoine EMILY

Vice-présidente (section marche) : Sylviane BERROU

Vice-président (section footing) : Claude PAUGAM

Secrétaire-trésorière : Solange LE CŒUR

Secrétaire-trésorière adjointe : Cathy PENVEN

L'association compte actuellement 60 adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Antoine EMILY (06.16.36.71.98)

Site Internet : <http://couriraplouneventer.e-monsite.com>

BIBLIOTHEQUE « LE CHANT DES SYLLABES »

ANIMATIONS :

Les « Tout Petit » : le dernier vendredi du mois : le 27 novembre de 9h15 à 10h00

Les autres vendredis, la bibliothèque est en « libre-service » parents, grands-parents, assistantes maternelles, etc.... Vous êtes cordialement invités à venir, un coin de la bibliothèque est aménagé pour vous recevoir et un coffre de livres est à votre disposition.

« L'Heure du Conte » : le premier mercredi du mois, de 17h00 à 18h00, pour les enfants de 5 – 8 ans, prochaine séance le mercredi 4 novembre.

« SCRABBLE » : Mardi 3 et 17 novembre de 20h00 à 22h00

Vendredi 13 et 27 novembre de 14h00 à 16h00

L'ARBRE A LIVRES : Le prix pour les jeunes lecteurs du CP au CM2 débutera courant Novembre. Ce prix est organisé avec le soutien de la CCPL (communauté de communes du pays de Landi). Le thème choisi est « Le Conte ».

Résultat du PRIX CEZAM : « La tête en friche » de Marie-Sabine ROGER est la lauréate des lecteurs du Nord-Finistère ainsi que de notre bibliothèque, nous vous conseillons vivement de le lire.

Ce mois-ci, votre Bibliothèque Municipale vous propose des nouveautés : un classeur a été créé à cet effet, il est à votre disposition. Les personnes non inscrites peuvent aussi venir le consulter, ainsi que tous les documents (histoire, biographies, sciences, religions, etc...) mais devront s'inscrire si elles désirent emprunter.

L'adhésion est de 15 euros par famille pour une année à partir de la date d'adhésion.

L'équipe bibliothèque vous invite à pousser la porte de la bibliothèque municipale pour la découvrir ou la redécouvrir, elle est ouverte à toutes et tous, sans limite d'âge !

Nous lançons un **S.O.S** : nous avons besoin d'aide, alors si vous avez un peu ou beaucoup de temps libre venez nous rejoindre.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Mercredi et samedi : 10h30 – 12h00

Jeudi : 11h00 – 12h00

Vendredi : 9h00 – 11h00

Pas de permanence pendant les vacances scolaires

AMICALE DES RETRAITES.

Jeudi 19 novembre. Un repas sera servi à midi au Bistrot des Saveurs. Inscriptions pour le jeudi 12 novembre au foyer ou auprès de Denise (02.98.20.90.64).

VELO SPORT

Assemblée générale le 21 novembre à 18h à la salle Ty-an-Oll. Présence souhaitée de tous les adhérents. A l'issue de la réunion, un repas sera servi au restaurant « Les Voyageurs ». Inscriptions pour le 10 novembre auprès de Théo (02.98.85.00.83) ou de Brigitte (02.98.20.80.44).

Dates à retenir :

- 13 février : LOTO organisé par le Vélo-Sport
- 21 février : 1^{ère} sortie de la saison, suivie du traditionnel cochon grillé
- 21 mars : Rando VTT
- 2 mai : Brevet « Souvenir Victor Thoribé » + Tour de la commune

ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE

DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2009

A PARTIR DE 12 H 00

KIG HA FARZ

Sur place ou à emporter

A L'ESPACE SKERIJENN
Plouneventer

Organisation : LA FLECHE HANDBALL



ESP FOOTBALL

Le nouveau Bureau de l'E.S.P a remis en place dans des délais très courts le Calendrier des Matches de la Saison 2009/2010. Le Bureau tient à ce titre à remercier très chaleureusement tous les commerçants, tous les artisans, et toutes les entreprises partenaires, domiciliés sur la commune ou dans la périphérie de PLOUNEVENTER, pour leur soutien et leur réactivité dans la réalisation de ce calendrier.

Le bureau se fait prescripteur et insiste pour que chaque joueur, chaque bénévole et chaque sympathisant du club consulte et fasse appel prioritairement à cette cinquantaine d'établissements dans leurs domaines de compétences respectifs.

Ce petit carnet de poche très pratique est à retirer gratuitement au terrain. Il permet de consulter les matchs des 4 équipes Seniors (en photo dans le livret), et d'y inscrire le score des équipes chaque dimanche.

Le 19 Septembre, L'ESP organisait son traditionnel LOTO de début de saison, animé de main de maître par Jacques MANSON, Président durant les 9 dernières années. Un Espace Sklerijenn quasiment comble avec 370 personnes malgré trois autres lotos dans les communes environnantes. Malheureusement, le bureau regrette que les forces vives soient trop souvent les mêmes pour la mise en place et le débarrasage de cette manifestation importante pour la pérennité du club. C'est notamment grâce à ce genre de manifestation que du matériel, des survêtements, des déplacements de jeunes pousses du club, diverses activités, etc... bénéficient à chacun des membres du club. Joueurs, dirigeants, parents de joueurs, sachez que l'ESP compte sur votre plus forte implication lors des prochains évènements à organiser afin d'en assurer la continuité.

Enfin, malgré des résultats inversement proportionnels, il est important de noter la forte participation des joueurs et nouveaux joueurs (une douzaine) lors des entraînements de Serge LE ROUX les Mardi et Vendredi à 18h45. Avec un peu plus de rigueur et de concentration, nul doute que les remontées au classement seront effectives.

Les résultats "Seniors" :

Dimanche 20 Septembre :

-> Senior A : Coupe de BRETAGNE.

Victoire 4-3 contre CARANTEC. Buts de C. André (2) et V. Dano (2).

-> Loisirs : Coupe Loisirs. Défaite 4-2 à SAINT-DIVY. Buts de Yaya et G. Pichon.

Dimanche 27 Septembre :

-> Senior A : Défaite 1 à 0

-> Senior B : Match nul 2-2 contre LANHOUARNEAU "B". Buts de J. Rozec et E. Habasque.

-> Senior C : Victoire 5-3 à PLOUGOURVEST C. Buts de Willy (2), A. Le Cam (2) et E. Habasque (1).

-> Equipe Loisirs : Match nul 2-2 contre La Côte des Légendes. Buts de D. Vourc'h.

Dimanche 4 Octobre :

-> Senior A : Coupe de BRETAGNE. Défaite 2-1 contre le Stade LANDERNEEN. Buts de C. André.

-> Senior B : Coupe des Equipes Réserves. Victoire 4-0 contre LE DRENNEC. Buts de E. Quémeneur (1), C. Gehan (2) et S. Ménez (1).

-> Equipe Loisirs : en Coupe Loisirs. Défaite 5-1 à PLOUZANE. But de Willy.

Dimanche 11 Octobre :

-> Senior A : Défaite 4-1 à SAINT-POL-DE-LEON. But de V. Martin.

-> Senior B : Match nul 1-1 à BERVEN. But de E. Habasque

-> Senior C : Défaite 6-0 à LANHOUARNEAU "C".

-> Equipe Loisirs : Victoire 3-0 à PLOUVORN. Buts de Yaya, D. Vourc'h et J.-P. Corre.

Les résultats "Jeunes" :

Samedi 26 Septembre

U17 : victoire 2-0 contre Dirinon 2

Samedi 03 octobre :

U17 : victoire 6-0 contre Le Cranou en Coupe de District

U15 : défaite 12-1 contre Kersaint

U13 : victoire 14-2 à Landivisiau 2

U11 : équipe 1 victoire 9-8 à Loperhet 1

U11 : équipe 2 perdu 8-3 à Loperhet 2

U11 : équipe 3 victoire 4-3 contre La Roche Maurice 2

Samedi 10 octobre :

U17 : victoire 7-0 contre Le cranou (Hanvec, le Faou) en championnat

U15 : victoire 4-1 contre La Roche Maurice

U13 : défaite 3-5 contre Santec

U11 : équipe 1 défaite 7-9 contre FC Landerneau 2

U11 : équipe 3 victoire 7-1 contre La mignonne

Informations diverses

AUX 35 ANS

Sortie des 35 ans le 28 novembre 2009. Pour les personnes n'ayant pas reçu d'invitation, merci de contacter Jean-Noël MALGORN au 02.98.20.91.98.

BOULANGERIE « LA TRADITION BRETONNE »

M. et Mme NOEL vous prient de les excuser de la gêne occasionnée lors des travaux sur la façade du magasin du 7 au 10 décembre 2009. **Le magasin restera ouvert durant la durée des travaux.**

CREATION COIFFURE

Recherche modèle pour examen, mois de février ou mois de juin, coupe+couleur.
S'adresser au 02.98.20.91.74.

ENSEMBLE PAROISSIAL

Fête de la Toussaint :

- Samedi 31 octobre : messe à 18h à Lanneuffret
- Dimanche 1^{er} novembre : messe à 9h30 à Plouneventer
Messe à 9h30 à Saint-Derrien
Messe à 11h à Bodilis
Messe à 11h à Saint-Servais

Célébration des défunts : à 14h30 à Bodilis, St-Derrien, St-Servais et Plouneventer

Horaire des prochaines messes:

- Samedi 7 novembre : messe à 18h à Plouneventer
- Dimanche 8 novembre : messe à 10h30 à Plouneventer
- Samedi 14 novembre : messe à 18h à Plouneventer
- Dimanche 15 novembre : messe à 10h30 à Saint-Derrien
- Samedi 21 novembre : A.D.A.L. à 18h à Plouneventer (*Assemblée Dominicale Animée par des Laïcs*)
- Dimanche 22 novembre : messe à 10h30 à Bodilis
- Samedi 28 novembre : messe à 18h à Plouneventer
- Dimanche 29 novembre : messe à 10h30 à Saint-Servais : *messe du 1^{er} dimanche de l'Avent*
- Samedi 5 décembre : messe à 18h à Plouneventer
- Dimanche 6 décembre : messe à 10h30 à Bodilis : **Confirmation**

NOUVELLES ENTREPRISES

SARL FTA multiservices

*Pose de menuiseries - maçonnerie - cloisons sèches – carrelage –
portail clôture –porte de garage - automatisme ...:*

MIOSSEC Florian et SAOUT Tony
5, rue du Penquer
29400 PLOUNEVENTER
06.30.07.20.87 ou 06.30.07.93.09
Devis gratuit

Le Jenny's Kfé

« Ouvert depuis 3 juillet »

Bar à ambiance - Jeux (Baby-foot ; billard ; fléchettes)
Soirées à thème (karaoké...); concerts
Thé dansant (2^{ème} jeudi de chaque mois)
Pétanque, dominos...
Location de salles

PETITES ANNONCES

Emploi

- Assistante maternelle dispose d'une place jusqu'à fin avril 2010, accepte périscolaire ou petits horaires. Une place de libre pour septembre 2010 pour un bébé. Tél : 06 03 80 23 84.
- Assistante maternelle agréée de Plouneventer, avec jardin, cherche bébé à garder 5 jours par semaine, accepte les horaires atypiques. Libre au 1^{er} janvier 2010. Tél : 02.98.20.95.33 ou 06.65.77.22.62.

LA TROUPE



DE THEATRE DE PLOUNEVENTER

PRESENTE

LE TRESOR DE TANTE AGATHE

« Une comédie de Marie LAROCHE-FERMIS »

SKETCHS

Vendredi 27 et Samedi 28 novembre à 20h30

Dimanche 29 novembre à 14h30

&

Samedi 5 décembre à 20h30

Dimanche 6 décembre à 14h30

A la salle Sklérijenn

Tarifs :

Adultes : 6 €

Enfants de moins de 16 ans : 2 €

Téléthon
4 ET 5 DÉCEMBRE 2009

